

PROVINCE DE NAMUR
VILLE D'ANDENNE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 JUIN 2018

N° 2018/6
63^{ème} réunion de la législature

Le Collège communal de la Ville d'ANDENNE a l'honneur de vous convoquer par la présente à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le lundi 25 juin 2018, à 20 heures**, à l'ANDENNE ARENA.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. AFFAIRES SOCIALES

Plan de Cohésion sociale – Rapport d'activités 2017 - Adoption

2. ASSOCIATIONS

1. Réseau Social Urbain Namurois – Désignation des représentants à l'assemblée générale et au Conseil d'administration.
2. HOLDING COMMUNAL S.A. – Assemblée générale des actionnaires du 27 juin 2018 – Mandat de vote à délivrer

3. CIRCULATION ROUTIERE

ANDENNE : extension de la zone bleue

- a) ANDENNE : rues Bertrand, Despreetz, Rogier, Wouters, Defnet, de Loen et place Charles Martel
- b) ANDENNE : rue Winand

4. CULTE

1. Eglise protestante de SEILLES – Compte 2017 – Réformation
2. Fabrique d'église d'ANDENELLE – Compte 2017 – Réformation
3. Fabrique d'église de NAMECHE – Compte 2017 – Réformation
4. Fabrique d'église de SEILLES – Modification budgétaire 2018/1 – Approbation
5. Fabrique d'église de WARTET – Compte 2017 - Avis

5. CULTURE

Projet d'achat de l'ours LINCOLN

6. FINANCES

1. Règlement-redevance – Stationnement payant – Prolongation et extension géographique
2. Procès-verbal de vérification de caisse – Communication
 - a) situation au 31 janvier 2018
 - b) situation au 28 février 2018
 - c) situation au 31 mars 2018
3. Règlement-taxe sur la délivrance de documents administratifs – Modification – Exercices 2018 et 2019

7. INTERCOMMUNALES

PUBLIFIN - Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 26 juin 2018 – Mandat de vote à délivrer

8. LOGEMENT

Les Logis Andennais – Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2018 – Mandat de vote à délivrer

9. MARCHES PUBLICS

1. Marchés publics passés par délégation – Communication
2. Convention d'affiliation au service d'assistance à la gestion des réseaux et de l'assainissement (AGREA) – Relation in house – Collaboration avec l'INASEP

10. MARCHES DE FOURNITURES

1. Acquisition de matériel de connectique réseau pour le bâtiment dit « *Le Phare* »
2. Fourniture d'une camionnette pour le Service de la Voirie – Remplacement du véhicule RENAULT MASCOTT – Centrale d'achats du Service Public de Wallonie

11. MARCHES DE SERVICES

1. Communication du nouveau pôle culturel et touristique
2. Modernisation des e-Services de l'Administration communale – Intercommunale de Mutualisation en matière Informatique et Organisationnelle (I.M.I.O.) – Relation in house

12. MARCHES DE TRAVAUX

1. ANDENNE : rue des Aguesses – Travaux d'aménagement de la voirie et mise en place d'un pompage
2. SEILLES : rue de Tramaka – Remplacement d'un ponceau

13. PATRIMOINE

ANDENNE : chemin de Seilles, 1 - Acquisition par la Ville d'ANDENNE de la propriété « G.-H. »

14. PERSONNEL

1. Personnel communal contractuel – Deuxième pilier de pension
2. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Appel aux candidat(e)s pour l'admission au stage dans la fonction de directeur/directrice dans une école fondamentale communale
3. Prime de fin d'année 2018 – Augmentation de 10 % de la partie fixe

15. POLICE

Confirmation d'ordonnances de police prises d'urgence par le Bourgmestre (article 134 N.L.C.)

16. REVITALISATION URBAINE

1. Approbation de compromis de vente et aliénation de quotes-parts communales terrain dans l'écoquartier (35^{ème} délibération)
2. Convention de revitalisation – Modification (abandon conventionnel de la phase n° 5)

17. SECURITE

Mise en place des caméras de surveillance aux abords de l'entreprise FONDATEL-LECOMTE sise à SEILLES, rue de Reppe, 3

18. TUTELLE

Communication de diverses décisions prises par l'autorité de tutelle (article 4 R.G.C.C.)

19. QUESTIONS ET INTERPELLATIONS

HUIS CLOS

20. CONTENTIEUX

Ville d'ANDENNE / O.R.P.S.S. – Titres-repas – Pourvoi en cassation

21. PERSONNEL

1. Personnel administratif - Nomination par promotion au grade de directeur à l'échelle A6sp (P.T.)

2. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Demande de congé pour interruption partielle (1/5^{ème} temps) de la carrière professionnelle d'une institutrice maternelle définitive (C.G.)
3. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Demande de congé pour interruption partielle (1/5^{ème} temps) de la carrière professionnelle d'une institutrice maternelle définitive (C.L.)
4. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Demande de congé pour interruption partielle (1/5^{ème} temps) de la carrière professionnelle d'une institutrice primaire définitive (P.D.)
5. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Demande de congé pour prestations réduites (heures non prestées pour des raisons sociales ou familiales – 1/2 temps) d'une institutrice maternelle définitive (L.B.)
6. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Démission à raison d'un mi-temps soit 12 périodes/semaine d'une institutrice primaire définitive (M.R.)
7. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Demande de congé pour prestations réduites accordé aux membres du personnel à partir de 50 ans d'âge et qui ont deux enfants de moins de 14 ans d'une institutrice maternelle définitive (F.V.)
8. Synergie Ville/C.P.A.S. – Mise à disposition (C.P.A.S.)
9. Désignation à l'emploi vacant de directeur général adjoint

SEANCE PUBLIQUE

Prestation de serment du Directeur général adjoint

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général f.f.,

R. GOSSIAUX

Le Bourgmestre,

C. EERDEKENS

NOTA BENE :

1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil communal du 30 mai 2018 est ouvert à la consultation des membres du Conseil communal.
2. Conformément aux dispositions de l'article L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document propre à éclairer le Conseil communal. Il y a lieu également de tenir compte, en la matière, des dispositions du Règlement d'ordre intérieur.
3. Le Directeur général faisant fonction et la Directrice financière, ou leurs délégués, seront présents au Centre administratif le **mercredi 20 juin 2018**, de 17h00 à 19h00, à la disposition des membres du Conseil communal relativement aux points de l'ordre du jour.
4. La prochaine réunion du Conseil communal est fixée le 16 juillet 2018 à l'ANDENNE ARENA.